Conseil municipal

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU 09 AVRIL 2024

Mairie
Place Jean Claude BERNIRR
28300 BEAUVILLIERS
Tél : 02 37 31 71 71
Mail : mairie-beauvilliers@wanadoo.fr
Site internet : www.beauvilliers.fr

Ce jour dix-neuf avril quatre, le mardi à sont à 20 heures la mairie, en séance ordinaire, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Jean Claude BERNIRR, Maire de Beauvilliers, Conseiller Départemental.

Date de convocation du conseil municipal : 02 avril 2024

Membres présents : Monsieur Jean Claude BERNIRR, Monsieur DELCOURT Jérôme, Madame CHARPENTIER Nathalie, Monsieur Serge DENIS, Madame Lydie THIRION, Monsieur Benjamin TELLIER, Madame Sylvie BERNIRR, Madame Sophie DUPUIS

Formant la majorité des membres en exercice

Absents excusés

Monsieur Pascal LANDRIEU

Pouvoirs

Monsieur Pascal LANDRIEU donne pouvoir à Monsieur Jean Claude BERNIRR

Secrétaire de Séance

Madame Lydie THIRION

Présents : 08
Pouvoirs : 01
Votants : 09

Date convocation du conseil municipal : Monsieur Thierry DEGRAND

Délibérations : 2024/01 - 02 de séance : 2024/01

LECTURE DU CAHIER DE LIAISON

Monsieur le Maire donne lecture du Cahier de Liaison :

- Applications des actes urgents du Maire (arrêté)
- Information des conseillers
- Budget annexe de la commune : Concerne le budget 2023, Le compte administratif 2023, affectation du résultat et budget pour 2024 ?
- Budget principal de la commune : Concerne le budget 2023, Le compte administratif 2023, affectation du résultat et budget pour 2024 ?
- Budget annexe du service eau : Concerne le budget 2023, Le compte administratif 2023, affectation du résultat et budget pour 2024 ?
- Les travaux en cours et à venir
- Les conseillers municipaux doivent à l'unanimité de accepter le mode de lecture

Monsieur le maire propose au conseil municipal de donner à Madame Lydie THIRION :

- Conciliateur d'un gouvernement de commune pour le dédoublage des rues

Le conseil municipal accepte à l'unanimité de accepter le mode de lecture.

APPROBATION DU PV DERNIER CONSEIL :

Le conseil municipal approuve le PV de séance du 12 mars 2024 à 20 heures.

II. COMPTE DE GESTION 2023 DU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Délibération n° 2024/17

Monsieur le Maire donne lecture du compte de gestion 2023 du budget principal de la commune pour l'exercice 2023 établi par Monsieur le receveur municipal.

Le compte de gestion du budget principal de la commune pour l'exercice 2023 établi par Monsieur le receveur municipal

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	1	2	3	4
Recettes	5	6	7	8
Résultat de l'exercice 2023	9	10	11	12
Résultat de l'exercice 2022	13	14	15	16
Résultat de clôture 2023	17	18	19	20
Restes à réaliser 2023			21	22
Résultat cumulé 2023			23	24

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif du budget principal de l'exercice 2023, ce jour,

Statuant sur l'affectation du résultat de l'exploitation de l'exercice 2023,

Considérant que le Compte Administratif 2023 fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de clôture 2023 de (20) 0,00 euros
- Un déficit d'investissement de clôture 2023 de (22) 0,00 euros

Décide :

- De reporter au Budget Primitif 2024 en section d'investissement au compte 001 (ligne 23) un montant de (24) 0,00 euros
- De reporter au Budget Primitif 2024 en section d'exploitation à la ligne 002 en recette (excédent d'exploitation de (18) 0,00 euros (0,00) 0,0

Ville
Pays : 0
Canton : 0
Département : 0

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2023 DU BUDGET ANNEXE SERVICE EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif du budget du service des eaux et de l'assainissement de l'exercice 2023, ce jour,

Statuant sur l'affectation du résultat de d'exploitation de l'exercice 2023,

Considérant que le Compte Administratif 2023 fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de clôture 2023 de (520,78)€
- Un excédent d'investissement de clôture 2023 de 67 110,12 €

Décide :

- De reporter au Budget Primitif 2024 en section d'investissement au compte 001 (ligne 23) un montant de (24) 67 110,12 €
- De reporter au Budget Primitif 2024 en section d'exploitation à la ligne 002 en recette (excédent d'exploitation de (18)0,00 euros (520,78)€

Ville
Pays : 0
Canton : 0
Département : 0

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2023 DU BUDGET ANNEXE PONEY-CLUB DE BEAUVILLIERS

Délibération n° 2024/20

Monsieur le Maire donne lecture du compte de gestion 2023 du budget annexe poney-club de Beauvilliers pour l'exercice 2023 établi par Monsieur le receveur municipal.

Le compte de gestion du budget annexe poney-club de Beauvilliers pour l'exercice 2023 établi par Monsieur le receveur municipal

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	1	2	3	4
Recettes	5	6	7	8
Résultat de l'exercice 2023	9	10	11	12
Résultat de l'exercice 2022	13	14	15	16
Résultat de clôture 2023	17	18	19	20
Restes à réaliser 2023			21	22
Résultat cumulé 2023			23	24

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif du budget annexe poney-club de Beauvilliers, ce jour,

Statuant sur l'affectation du résultat de l'exploitation de l'exercice 2023,

Considérant que le Compte Administratif 2023 fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de clôture 2023 de (0,00)€
- Un déficit d'investissement de clôture 2023 de 0,00 €

Décide :

- De reporter au Budget Primitif 2024 en section d'investissement au compte 001 (ligne 23) un montant de (24) 0,00 €
- De reporter au Budget Primitif 2024 en section d'exploitation à la ligne 002 en recette (excédent d'exploitation de (18)0,00 euros (0,00)€

Ville
Pays : 0
Canton : 0
Département : 0

Menu principal

Accueil
Mairie - Conseil municipal
Démarches
Vie locale
Enfance
Commerces & Artisans
Associations
Patrimoine
Tourisme

Guide officiel de Beauvilliers
Gestion Cimetière de Beauvilliers
Annuaire des Associations
Guide du Tri
Le Développement du Centre Bourg de Beauvilliers
Archives
Le Bulletin de la Vie Associative de Beauvilliers
Revues Mairie Agenda

Login Form

Username
Password
Remember me
Log in
Create an account
Request new password
What's this?

Recent posts
Mon 22 June 2026 à 17:
Mon 22 June 2026 à 17:
Mon 22 June 2026 à 17:
Mon 22 June 2026 à 17:
Mon 22 June 2026 à 17:

III. COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Délibération n° 2024/18

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que le compte de gestion 2023 du budget principal de la commune pour l'exercice 2023 établi par Monsieur le receveur municipal présente les résultats suivants :

Le compte de gestion du budget principal de la commune pour l'exercice 2023 établi par Monsieur le receveur municipal

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	1	2	3	4
Recettes	5	6	7	8
Résultat de l'exercice 2023	9	10	11	12
Résultat de l'exercice 2022	13	14	15	16
Résultat de clôture 2023	17	18	19	20
Restes à réaliser 2023			21	22
Résultat cumulé 2023			23	24

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif du budget principal de l'exercice 2023, ce jour,

Monsieur le Maire ayant quitté la séance,

Sous la présidence de Madame Sylvie BERNIRR, 1er adjoint au Maire,

Pour 14 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,

APPROUVE le compte de gestion du budget principal de la commune pour l'exercice 2023 établi par Monsieur le receveur municipal

IV. AFFECTATION DE RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2023 DU BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Délibération n° 2024/19

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif du budget principal de l'exercice 2023, ce jour,

Statuant sur l'affectation du résultat de l'exploitation de l'exercice 2023,

Considérant que le Compte Administratif 2023 fait apparaître :

Fct : Un excédent de fonctionnement de clôture 2023 de (0,00)€
Inv : Un déficit d'investissement de clôture 2023 de 0,00 € (0,00)€
Fct : Un excédent de fonctionnement de clôture 2022 de 0,00 €
Inv : Un déficit d'investissement de clôture 2022 de 0,00 €

Décide :

- D'affecter au compte de l'excédent de la section de fonctionnement de clôture 2023 en section d'investissement en recette au compte 1068 du Budget Primitif 2024 pour 0,00 € (0,00)€
- De reporter au Budget Primitif 2024 en section d'investissement à la ligne 001 en dépense le déficit d'investissement de clôture 2023 pour 0,00 € (0,00)€
- D'affecter le déficit de l'exercice de fonctionnement de clôture 2023 en section de fonctionnement pour 0,00 € (0,00)€ à la ligne 002 du Budget Primitif 2024

Ville
Pays : 0
Canton : 0
Département : 0

ADOPTION du budget primitif 2024 du BUDGET PRINCIPAL

Délibération n° 2024/20

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que le budget primitif 2024 du budget principal de la commune

Le budget équilibré s'élève :

	DEPENSES	RECETTES
Fct	Dépenses de fonctionnement	1
	Recettes de fonctionnement	2
	Résultat de l'exercice 2023	3
	Résultat de l'exercice 2022	4
	Résultat de clôture 2023	5
	Total section de fonctionnement	6
Inv	Dépenses d'investissement	7
	Recettes d'investissement	8
	Résultat de l'exercice 2023	9
	Résultat de l'exercice 2022	10
	Résultat de clôture 2023	11
	Restes à réaliser 2023	12
	Résultat cumulé 2023	13
	Total section d'investissement	14
	Total du budget	15

Le conseil municipal,

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

Pour le budget principal

Pour 14 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

ADOPTE le budget primitif 2024 du budget principal de la commune, par chapitre et section d'investissement et en section de fonctionnement

VI. COMPTE DE GESTION 2023 DU BUDGET ANNEXE SERVICE DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT

Délibération n° 2024/21

Monsieur le Maire donne lecture du compte de gestion 2023 du budget annexe service des eaux et de l'assainissement pour l'exercice 2023 établi par Monsieur le receveur municipal

Monsieur le receveur municipal présente les résultats suivants :

Le compte de gestion du budget annexe service des eaux et de l'assainissement pour l'exercice 2023 établi par Monsieur le receveur municipal

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	1	2	3	4
Recettes	5	6	7	8
Résultat de l'exercice 2023	9	10	11	12
Résultat de l'exercice 2022	13	14	15	16
Résultat de clôture 2023	17	18	19	20
Restes à réaliser 2023			21	22
Résultat cumulé 2023			23	24

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif du budget annexe service des eaux et de l'assainissement, ce jour,

Monsieur le Maire ayant quitté la séance,

Sous la présidence de Madame Sylvie BERNIRR, 1er adjoint au Maire,

Pour 14 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

APPROUVE le compte de gestion du budget annexe service des eaux et de l'assainissement pour l'exercice 2023 établi par Monsieur le receveur municipal

VII. COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU BUDGET ANNEXE SERVICE DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT

Délibération n° 2024/22

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que le compte administratif 2023 du budget annexe service des eaux et de l'assainissement pour l'exercice 2023, établi par Monsieur le receveur municipal présente les résultats suivants :

Le compte administratif 2023 du budget annexe service des eaux et de l'assainissement

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	1	2	3	4
Recettes	5	6	7	8
Résultat de l'exercice 2023	9	10	11	12
Résultat de l'exercice 2022	13	14	15	16
Résultat de clôture 2023	17	18	19	20
Restes à réaliser 2023			21	22
Résultat cumulé 2023			23	24

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif du budget annexe service des eaux et de l'assainissement de l'exercice 2023, ce jour,

Statuant sur l'affectation du résultat de l'exploitation de l'exercice 2023,

Considérant que le Compte Administratif 2023 fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de clôture 2023 de (520,78)€
- Un excédent d'investissement de clôture 2023 de 67 110,12 €

Décide :

- De reporter au Budget Primitif 2024 en section d'investissement au compte 001 (ligne 23) un montant de (24) 67 110,12 €
- De reporter au Budget Primitif 2024 en section d'exploitation à la ligne 002 en recette (excédent d'exploitation de (18)0,00 euros (520,78)€

Ville
Pays : 0
Canton : 0
Département : 0

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2023 DU BUDGET ANNEXE PONEY-CLUB DE BEAUVILLIERS

Délibération n° 2024/23

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que le compte administratif 2023 du budget annexe poney-club de Beauvilliers pour l'exercice 2023, établi par Monsieur le receveur municipal présente les résultats suivants :

Le compte administratif 2023 du budget annexe poney-club de Beauvilliers

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	1	2	3	4
Recettes	5	6	7	8
Résultat de l'exercice 2023	9	10	11	12
Résultat de l'exercice 2022	13	14	15	16
Résultat de clôture 2023	17	18	19	20
Restes à réaliser 2023			21	22
Résultat cumulé 2023			23	24

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif du budget annexe poney-club de Beauvilliers, ce jour,

Monsieur le Maire ayant quitté la séance,

Sous la présidence de Madame Sylvie BERNIRR, 1er adjoint au Maire,

Pour 14 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

APPROUVE le compte administratif du budget annexe poney-club de Beauvilliers pour l'exercice 2023

VIII. COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU BUDGET ANNEXE PONEY-CLUB DE BEAUVILLIERS

Délibération n° 2024/24

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que le compte de gestion 2023 du budget annexe poney-club de Beauvilliers pour l'exercice 2023, établi par Monsieur le receveur municipal présente les résultats suivants :

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Maire,

Monsieur Jérôme DELCOURT, adjoint au Maire,

Monsieur Jean Claude BERNIRR, Maire,

Monsieur Pascal LANDRIEU, adjoint au Maire,

Monsieur Serge DENIS, adjoint au Maire,

Madame Lydie THIRION, adjointe au Maire,

Monsieur Benjamin TELLIER, adjoint au Maire,

Madame Sophie DUPUIS, adjointe au Maire,

Madame Sylvie BERNIRR, adjointe au Maire,

Madame Nathalie CHARPENTIER, conseillère municipale,

Monsieur Pascal LANDRIEU donne pouvoir à Monsieur Jean Claude BERNIRR

Le budget équilibré s'élève :

	DEPENSES	RECETTES
Fct	Dépenses de fonctionnement	1
	Recettes de fonctionnement	2
	Résultat de l'exercice 2023	3
	Résultat de l'exercice 2022	4
	Résultat de clôture 2023	5
	Total section de fonctionnement	6
Inv	Dépenses d'investissement	7
	Recettes d'investissement	8
	Résultat de l'exercice 2023	9
	Résultat de l'exercice 2022	10
	Résultat de clôture 2023	11
	Restes à réaliser 2023	12
	Résultat cumulé 2023	13
	Total section d'investissement	14
	Total du budget	15

Le conseil municipal,

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

Pour 14 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

ADOPTE le budget primitif 2024 du budget annexe poney-club de Beauvilliers, par chapitre et section d'investissement et en section de fonctionnement

IX. AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2023 DU BUDGET ANNEXE PONEY-CLUB DE BEAUVILLIERS

Délibération n° 2024/25

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que le budget annexe poney-club de Beauvilliers de l'exercice 2023, ci-avant,

Monsieur le Maire ayant quitté la séance,

Sous la présidence de Madame Sylvie BERNIRR, 1er adjoint au Maire,

Pour 14 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

DECIDE de reporter au Budget Primitif 2024 en section de fonctionnement au compte 002 (ligne 18) un montant de (18) 0,00 euros (0,00)€

X. ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2024 DU BUDGET ANNEXE PONEY-CLUB DE BEAUVILLIERS

Délibération n° 2024/26

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que le budget primitif 2024 du budget annexe poney-club de Beauvilliers

Le budget équilibré s'élève :

	DEPENSES	RECETTES
Fct	Dépenses de fonctionnement	1
	Recettes de fonctionnement	2
	Résultat de l'exercice 2023	3
	Résultat de l'exercice 2022	4
	Résultat de clôture 2023	5
	Total section de fonctionnement	6
Inv	Dépenses d'investissement	7
	Recettes d'investissement	8
	Résultat de l'exercice 2023	9
	Résultat de l'exercice 2022	10
	Résultat de clôture 2023	11
	Restes à réaliser 2023	12
	Résultat cumulé 2023	13
	Total section d'investissement	14
	Total du budget	15

Le conseil municipal,

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

Pour 14 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

ADOPTE le budget primitif 2024 du budget annexe poney-club de Beauvilliers, par chapitre et section d'investissement et en section de fonctionnement

XI. ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2024 DU BUDGET ANNEXE PONEY-CLUB DE BEAUVILLIERS

Délibération n° 2024/27

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que le budget primitif 2024 du budget annexe poney-club de Beauvilliers

Le budget équilibré s'élève :

	DEPENSES	RECETTES
Fct	Dépenses de fonctionnement	1
	Recettes de fonctionnement	2
	Résultat de l'exercice 2023	3
	Résultat de l'exercice 2022	4
	Résultat de clôture 2023	5
	Total section de fonctionnement	6
Inv	Dépenses d'investissement	7
	Recettes d'investissement	8
	Résultat de l'exercice 2023	9
	Résultat de l'exercice 2022	10
	Résultat de clôture 2023	11
	Restes à réaliser 2023	12
	Résultat cumulé 2023	13
	Total section d'investissement	14
	Total du budget	15

Le conseil municipal,

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

Pour 14 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

ADOPTE le budget primitif 2024 du budget annexe poney-club de Beauvilliers, par chapitre et section d'investissement et en section de fonctionnement

XII. AFFECTATION DE RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2023 DU BUDGET ANNEXE PONEY-CLUB DE BEAUVILLIERS

Délibération n° 2024/28

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que le budget annexe poney-club de Beauvilliers de l'exercice 2023, ci-avant,

Monsieur le Maire ayant quitté la séance,

Sous la présidence de Madame Sylvie BERNIRR, 1er adjoint au Maire,

Pour 14 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

DECIDE de reporter au Budget Primitif 2024 en section de fonctionnement au compte 002 (ligne 18) un montant de (18) 0,00 euros (0,00)€

XIII. ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2024 DU BUDGET PONEY-CLUB DE BEAUVILLIERS

Délibération n° 2024/29

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que le budget primitif 2024 du budget annexe poney-club de Beauvilliers

Le budget équilibré s'élève :

	DEPENSES	RECETTES
Fct	Dépenses de fonctionnement	1
	Recettes de fonctionnement	2
	Résultat de l'exercice 2023	3
	Résultat de l'exercice 2022	4
	Résultat de clôture 2023	5
	Total section de fonctionnement	6
Inv	Dépenses d'investissement	7
	Recettes d'investissement	8
	Résultat de l'exercice 2023	9
	Résultat de l'exercice 2022	10
	Résultat de clôture 2023	11
	Restes à réaliser 2023	12
	Résultat cumulé 2023	13
	Total section d'investissement	14
	Total du budget	15

Le conseil municipal,

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

Pour 14 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

ADOPTE le budget primitif 2024 du budget poney-club, par chapitre et section d'investissement et en section de fonctionnement

XIV. ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2024 DU BUDGET PONEY-CLUB DE BEAUVILLIERS

Délibération n° 2024/30

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que le budget primitif 2024 du budget poney-club de Beauvilliers

Le budget équilibré s'élève :

	DEPENSES	RECETTES
Fct	Dépenses de fonctionnement	1
	Recettes de fonctionnement	2
	Résultat de l'exercice 2023	3
	Résultat de l'exercice 2022	4
	Résultat de clôture 2023	5
	Total section de fonctionnement	6
Inv	Dépenses d'investissement	7
	Recettes d'investissement	8
	Résultat de l'exercice 2023	9
	Résultat de l'exercice 2022	10
	Résultat de clôture 2023	11
	Restes à réaliser 2023	12
	Résultat cumulé 2023	13
	Total section d'investissement	14
	Total du budget	15

Le conseil municipal,

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

Pour 14 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

ADOPTE le budget primitif 2024 du budget poney-club, par chapitre et section d'investissement et en section de fonctionnement

XV. ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2024 DU BUDGET PONEY-CLUB DE BEAUVILLIERS

Délibération n° 2024/31

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que le budget primitif 2024 du budget poney-club de Beauvilliers

Le budget équilibré s'élève :

	DEPENSES	RECETTES
Fct	Dépenses de fonctionnement	1
	Recettes de fonctionnement	2
	Résultat de l'exercice 2023	3
	Résultat de l'exercice 2022	4
	Résultat de clôture 2023	5
	Total section de fonctionnement	6
Inv	Dépenses d'investissement	7
	Recettes d'investissement	8
	Résultat de l'exercice 2023	9
	Résultat de l'exercice 2022	10
	Résultat de clôture 2023	11
	Restes à réaliser 2023	12
	Résultat cumulé 2023	13
	Total section d'investissement	14
	Total du budget	15

Le conseil municipal,

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

Pour 14 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

ADOPTE le budget primitif 2024 du budget poney-club, par chapitre et section d'investissement et en section de fonctionnement

XVI. ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2024 DU BUDGET PONEY-CLUB DE BEAUVILLIERS

Délibération n° 2024/32

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que le budget primitif 2024 du budget poney-club de Beauvilliers

Le budget équilibré s'élève :

	DEPENSES	RECETTES
Fct	Dépenses de fonctionnement	1
	Recettes de fonctionnement	2
	Résultat de l'exercice 2023	3
	Résultat de l'exercice 2022	4
	Résultat de clôture 2023	5
	Total section de fonctionnement	6
Inv	Dépenses d'investissement	7
	Recettes d'investissement	8
	Résultat de l'exercice 2023	9
	Résultat de l'exercice 2022	10
	Résultat de clôture 2023	11
	Restes à réaliser 2023	12
	Résultat cumulé 2023	13
	Total section d'investissement	14
	Total du budget	15

Le conseil municipal,

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

Pour 14 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

ADOPTE le budget primitif 2024 du budget poney-club, par chapitre et section d'investissement et en section de fonctionnement

XVII. ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2024 DU BUDGET PONEY-CLUB DE BEAUVILLIERS

Délibération n° 2024/33

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que le budget primitif 2024 du budget poney-club de Beauvilliers

Le budget équilibré s'élève :

	DEPENSES	RECETTES
Fct	Dépenses de fonctionnement	1
	Recettes de fonctionnement	2
	Résultat de l'exercice 2023	3
	Résultat de l'exercice 2022	4
	Résultat de clôture 2023	5
	Total section de fonctionnement	6
Inv	Dépenses d'investissement	7
	Recettes d'investissement	8
	Résultat de l'exercice 2023	9
	Résultat de l'exercice 2022	10
	Résultat de clôture 2023	11
	Restes à réaliser 2023	12
	Résultat cumulé 2023	13
	Total section d'investissement	14
	Total du budget	15

Le conseil municipal,

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

Pour 14 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

ADOPTE le budget primitif 2024 du budget poney-club, par chapitre et section d'investissement et en section de fonctionnement

XVIII. VOTE DES TAUX DES IMPOTS DIRECTS LOCAUX

Délibération n° 2024/34

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le rapport suivant :

Les bases définies l'imposition de la commune pour l'année 2024 telles qu'elles ont été notifiées par les services fiscaux sont les suivantes :

Taxes	Taux communaux	Taux moyens nationaux de la strate	Bases notifiées	Taux
Taxe sur le foncier bâti	18,17 %	21,14 %	300 000 €	18,17 %
Taxe sur le foncier non bâti	101,14 %	51,18 %	21 100 €	101,14 %
Taxe d'habitation	10,44 %	24,39 %	32 400 €	10,44 %
Cotisation foncière des entreprises				
Taux global de référence 2024				

Compte tenu du vote du budget d'investissement, des obligations contractuelles et obligatoires Fixées ci-ci-avant ainsi des bases décrites ci-avant ou ci-contre ainsi que le taux national de référence de la Taxe d'habitation de 24,39 % et **10,44 % de taux communaux, et 10,44 % de taux moyen national de la strate de la Taxe d'habitation**, et **18,17 % de taux communaux, et 18,17 % de taux moyen national de la strate de la Taxe foncière sur le bâti**, et **101,14 % de taux communaux, et 101,14 % de taux moyen national de la strate de la Taxe foncière sur le non bâti**

Pour obtenir le produit fiscal, Monsieur le Maire propose de maintenir les taux de la Taxe ci-dessus ci-dessus.

Ce le taux global des taxes,

Ce le taux global de référence d'imposition des taxes directes locales,

Ce le taux global notifié par les services fiscaux,

Pour obtenir le produit fiscal, Monsieur le Maire propose de maintenir les taux de la Taxe ci-dessus.

Pour 14 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

FIXE les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2024 :

Taxes	Taux communaux	Taux moyens nationaux de la strate	Bases notifiées	Produits attendus
	2023	2023		
Taxe sur le foncier bâti	18,17 %	21,14 %	300 000 €	54 510 €
Taxe sur le foncier non bâti	101,14 %	51,18 %	21 100 €	21 339 €
Taxe d'habitation	10,44 %	24,39 %	32 400 €	3 383 €
Cotisation foncière des entreprises				
Produit fiscal attendu				79 232 €

Le conseil municipal,

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

Pour 14 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

ADOPTE le budget primitif 2024 du budget poney-club, par chapitre et section d'investissement et en section de fonctionnement

XIX. CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA RÉALISATION DES RUES

Délibération n° 2024/35

Monsieur le Maire rappelle :

- que conformément aux dispositions du code de la commande publique et de la loi n° 2014-1 du 2 janvier 2014 relative à la simplification de la vie des entreprises, et de l'activité publique, le recours à un groupement de commandes constitue une bonne pratique qui permet de rationaliser les dépenses publiques et de mutualiser les moyens
- que ce groupement de commandes est constitué d'un coordonnateur et de membres
- de constituer un groupement de commandes pour la réalisation des travaux de voirie
- que la commune de Beauvilliers souhaite constituer un groupement de commandes avec la Communauté de Communes Entre Beauce et Perche pour la réalisation des travaux de voirie
- que la commission d'appel d'offres compétente en matière de marchés publics sera celle du coordonnateur
- que le coordonnateur assure la mise en concurrence, la passation et la notification des marchés publics

Le Conseil Municipal décide :

- de **ne pas adhérer** au groupement de commandes, ayant pour objet les prestations de balayage mécanique des voiries.

La présente délibération sera transmise, à Monsieur le Préfet d'Eure et Loir.

Vote :

Pour : 0

Contre : 10

Abstention : 0

-

Fin de séance : 22h35

Précédent

Suivant

Vous êtes ici : Accueil › Conseil municipal › COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU 09 AVRIL 2024

© 2026 Mairie de Beauvilliers 28150

Haut de page